

First Phosphate reçoit l'approbation conditionnelle d'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse canadienne des valeurs mobilières et annonce la clôture d'une tranche supplémentaire de son placement privé sursouscrit pour un total de 4,45 millions de dollars

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 15 février 2023) - First Phosphate Corp. (« First Phosphate » ou (la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu l'approbation conditionnelle d'inscription de ses actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») à la Bourse canadienne des valeurs (la « CSE ») sous le symbole boursier « PHOS ».

L'approbation finale de l'inscription est conditionnelle à ce que la Société remplisse certaines conditions usuelles de la CSE. Une fois l'approbation finale obtenue, la Société publiera un communiqué de presse confirmant la date à laquelle ses Actions ordinaires commenceront à être négociées à la CSE.

« Nous croyons que First Phosphate est appelée à devenir la seule Société cotée en bourse dans le monde à se consacrer entièrement à la production de phosphate propre, de première qualité et provenant de sources éthiques pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) », a déclaré Peter Kent, président de First Phosphate. « L'approbation conditionnelle de notre inscription à la bourse marque une autre étape importante dans le développement corporatif de First Phosphate, alors que nous continuons à vivre la transition vers le stockage d'énergie LFP à l'échelle globale. »

À la suite de son communiqué de presse daté du 18 janvier 2023, et face à une importante demande, la Société annonce qu'elle a clôturé une tranche supplémentaire de 3 023 142 d'unités directement chiffrables (« Unités HD ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société daté du 28 novembre 2022 pour un produit brut de 1 058 100 \$.

La Société avait haussé le plafond de son placement privé de 3,4 millions de dollars (annoncé le 18 janvier 2023) à 4,5 millions de dollars afin de répondre à l'intérêt accru des investisseurs.

Le produit de l'Offre devrait être utilisé à des fins générales de fonds de roulement et pour les activités d'exploration. Tous les titres émis dans le cadre de l'Offre sont soumis à une période de détention légale de quatre mois et un jour. En outre, les actions émises dans le cadre de l'Offre sont assujetties à un blocage contractuel dont le calendrier de libération varie sur une période de 12 mois suivant l'inscription des Actions de la Société inscrite à la cote d'une bourse.

Au total, la Société a émis 8 931 004 d'Unités HD au prix de 0,35 \$ par Unité HD pour un produit brut de 3 125 851 \$ et 3 322 000 d'unités accréditatives (« Unités FT ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société daté du 28 novembre 2022) au prix de 0,40 \$ par Unité FT pour un produit brut de 1 328 800 \$, et collectivement avec les Unités HD un produit brut total de 4 454 651 \$. La commission totale était de 105 839 04 \$ et de 282 097 Bons de souscription compensatoires.

First Phosphate détient plus de 1 500 km² de claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec (Canada), qu'elle développe activement pour produire du phosphate de qualité « batterie ». La propriété phare de la Société est située à environ 125 km au nord de Saguenay, la sixième plus grande ville de la province, qui offre un accès facile à un port en eau profonde, à des vols quotidiens vers

Montréal, à une main-d'œuvre industrielle qualifiée et aux infrastructures provinciales. First Phosphate est entièrement orientée vers l'intégration de son phosphate directement dans la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries et de véhicules électriques en Amérique du Nord.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz
Directeur financier et administrateur
bennett@firstphosphate.com
Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com
Relations avec les médias : media@firstphosphate.com
Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matière active de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate («batteries LFP»). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent la matière active de cathode, de qualité «batterie», provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec (Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génère généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

Informations prospectives et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant : l'engagement de la Société à produire des matériaux de phosphate de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; les projets de la Société d'intégrer directement dans la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs nord-américains de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; le développement proposé par la Société de ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ; l'inscription des Actions ordinaires de la Société à la cote de la CSE ; les projets de la Société de devenir la seule Société cotée en bourse dans le monde à se consacrer entièrement à la production de phosphate propre, de première qualité et provenant de sources éthiques pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; le moment prévu pour la clôture de l'Offre ; et l'utilisation prévue du produit de l'Offre et toutes les approbations requises à

cet égard.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur certaines hypothèses et événements futurs attendus, à savoir : la capacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG complètes et avec une faible empreinte carbone ; la capacité de la Société d'intégrer directement la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs nord-américains de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; la capacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ; la capacité de la Société à compléter l'inscription de ses actions ordinaires à la CSE ; la capacité de la Société de devenir la seule Société cotée en bourse dans le monde à se consacrer entièrement à la production de phosphate propre, de première qualité et provenant de sources éthiques pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; la capacité de la Société à réaliser l'Offre de tranches supplémentaires et/ou à utiliser le produit de l'Offre aux conditions et dans les délais prévus, voire à les utiliser ; et la capacité de la Société à obtenir les approbations nécessaires pour réaliser l'Offre de tranches supplémentaires aux conditions et dans les délais proposés, voire à les obtenir.

Ces déclarations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG complètes et avec une faible empreinte carbone ; l'incapacité de la Société d'intégrer directement la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs nord-américains de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; l'incapacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ; l'incapacité de la Société à compléter l'inscription de ses actions ordinaires à la CSE ; l'incapacité de la Société de devenir la seule Société cotée en bourse dans le monde à se consacrer entièrement à la production de phosphate propre, de première qualité et provenant de sources éthiques pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (LFP) ; l'incapacité de la Société à réaliser l'Offre de tranches supplémentaires et/ou à utiliser le produit de l'Offre selon les conditions et dans les délais prévus, voire pas du tout ; et l'incapacité de la Société à obtenir les approbations requises pour réaliser l'Offre de tranches supplémentaires selon les conditions et le calendrier proposés, voire pas du tout.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/154905>